



## M1 MS

# **Droit du sport**

**Marc PELTIER**  
**20H - ECTS 3**

## **Objectifs**

En France, l'activité sportive relève à la fois du service public et de l'initiative privée. Cette constatation emporte des conséquences importantes tant sur le plan du droit applicable que sur celui de la répartition du contentieux. Le droit du sport est à la fois un savant mélange de droit public et de droit privé et, aussi, la rencontre délicate de deux ordres juridiques, étatique et sportif.

## **Thèmes des séances**

- Les institutions sportives : le rôle des personnes publiques ; le rôle des personnes privées.
- Le contentieux en droit du sport : la place du juge étatique ; le recours à l'arbitrage.
- Les acteurs du sport : le sportif ; les auxiliaires du sport.

## **Bibliographie**

F. BUY, J.-M. MARMAYOU, D. PORACCHIA, F. RIZZO, Droit du sport, LGDJ, 2009.  
G. SIMON, Droit du sport, PUF, 2012

## **Modalité d'évaluation**

Contrôle Continu

*NB : Les informations contenues dans ce document peuvent faire l'objet de modifications ultérieures. Elles vous sont communiquées à titre indicatif.*